

Accent™ IS**HERBICIDE**

L'herbicide Accent™ IS offre une suppression exceptionnelle des graminées annuelles et vivaces dans le maïs grande culture, le maïs de semence² et le maïs sucré³. Grâce à son phytoprotecteur intégré, Accent IS peut être appliqué en toute confiance sous une vaste gamme de conditions météorologiques et de stades de croissance.

POURQUOI UTILISER L'HERBICIDE ACCENT™ IS?

- Grâce à un phytoprotecteur intégré, Accent IS offre une meilleure protection aux hybrides de faibles unités thermiques, à ceux autofécondés et aux variétés de maïs sucré
- Une suppression par contact et systémique en postlevée permet une maîtrise constante des graminées
- Large fenêtre d'application et flexibilité de réensemencement

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

- Cenchrus épineux
- Chiendent
- Échinochloa pied-de-coq
- Folle avoine
- Panic capillaire
- Panic d'automne
- Sétaire glauque¹
- Sétaire verte

**CULTURES**

Maïs grain

Maïs de semence

Maïs sucré

DOSES ET SUPERFICIES TRAITÉES

Doses :

- 18,5 g/ac

Acres traités :

- 20 ac/bouteille

Volume d'eau :

- 10 à 20 gal É.-U./ac

EMBALLAGE

- bouteille de 370 g

QUAND L'APPLIQUER?

- **Hybride de maïs grande culture** : 1 à 8 feuilles (6 nœuds visibles = V6)
- **Maïs de semence** : 1 à 7 feuilles (5 nœuds visibles = V5)
- **Maïs sucré** : 1 à 6 feuilles (4 nœuds visibles = V4)
- **Stade de la mauvaise herbe** : graminées annuelles : 1 à 6 feuilles, chiendent : 3 à 6 feuilles

RÉSISTANCE AU LESSIVAGE PAR LA PLUIE

- 2 heures

Information concernant l'application

Adjuvants : Herbicide Accent™ IS doit être appliqué avec un des adjuvants suivants :

- Surfactant non ionique : 2 L/1000 L (0,2 % v/v)
- Huile concentrée adaptée : 10 L/1000 L (1 % v/v)
- Merge ou Sure-Mix : 5 L/1000 L (0,5 % v/v)
- Surfactant non ionique + NAU : de 2 L/1 000 à 5 L/ha

Mélanges en réservoir : Accent IS peut être mélangé en cuve avec un engrais, un supplément ou un produit antiparasitaire homologué dont l'étiquette autorise également le mélange en cuve. Consulter l'étiquette du partenaire de mélange en réservoir et suivre les deux étiquettes pour assurer le respect de toutes les précautions d'emploi.

Rotation des cultures (est du Canada) :

4 mois : Blé d'automne

10 mois : Orge du printemps, canola, soya, haricots blancs, trèfle rouge, sorgho, maïs grain et luzerne

Délai d'attente avant récolte :

- Le DAR pour le maïs (ensilage, fourrage et grain) est de 30 jours.
- Le DAR pour le maïs sucré est de 40 jours.

¹ Répression seulement. Pour une meilleure suppression, appliquer Accent IS avec Merge (0,5 % v/v) ou SNI + NAU (0,2 % v/v + 5 L/ha)

² N'utiliser que sur des variétés de maïs de semence approuvées par le fabricant de maïs de semence

³ Utiliser uniquement sur les variétés de maïs sucré apparaissant sur l'étiquette